



COMUNE di NOVARA

L' enlèvement diversifié

Le Maire ordonne à tous les habitants l'écoulement des ordures ménagères selon les modalités suivantes.

L'inobservation de l'Arrêté Municipal sera puni avec une amende de 25 à 500 euro.

Dispositions générales

- Les matériaux à recycler doivent être possiblement secs et propres: il est suffisant les rincer pour enlever les restes alimentaires.
- Mettez la chose juste dans le bac juste.
- Il faut écraser les emballages, de façon à occuper la place la plus petite possible.
- Il est interdit de mettre les restes dans les boîtes à ordures routières.
- Il est interdit d'abandonner sur la voie publique ordures de n'importe quel nature.
- Les contrevenants seront punis avec une amende de 25 à 500 euro.

PAPIER

À Novara l' ENLÈVEMENT DIVERSIFIÉ dans le quartierarrive à domicile avec fréquence hebdomadaire (une fois par semaine) dans la journée de**les bâtiments d'habitation de quatre ou plus de familles par numéro** devons mettre le papier dans un bac roulant de 360/1000lt, tandis que **les bâtiments d'habitation jusqu'à trois familles par numéro** devons mettre le papier dans un récipient en plastique **jaune** qu'il faut placer en bordure de chaussée dans 6h00 du matin le jour de la collecte

Dans les récipients fournis par ASSA s.p.a. il faut introduire:

OUI	NON
TOUT CE QUI EST EN PAPIER, CARTON, CARTON LÉGER: magazines, journaux, cahiers, brochures, boîtes en papier, récipients pour boissons, cartonnages.	Papiers plastifiés, papier sale ou grasseux, papier-émeri, papier huilé, papier chimique, papier paraffiné, papier bitumé

Pour réduire l'encombrement replier les journaux, écraser les boîtes en carton à l'aide des liens ou les rassemblant dans sachets en papier (pas de sachets en plastique ou cellophane).

PLASTIQUE

À Novara l' ENLÈVEMENT DIVERSIFIÉ dans le quartier.....arrive à domicile avec fréquence hebdomadaire (une fois par semaine) dans la journée de **les bâtiments d'habitation de quatre ou plus de familles par numéro** devons mettre la plastique dans un bac roulant de 360/1000lt, tandis que **les bâtiments d'habitation jusqu'à trois familles par numéro** devons mettre la plastique dans des **sacs rouges** qu'il faut placer en bordure de chaussée dans 6h00 du matin le jour de la collecte .

Dans les récipients et dans les sacs rouges il faut introduire:

OUI	NON
Bouteilles d'eau minérale, huile, jus, lait etc. Flacons, récipients de yogourt, sauces etc. Emballages rigides/ flessibles pour friandises et aliments en général (charcuteries, fromages, fruits, légumes) Enveloppes, sachets et augets pour aliments en général (pâtes, riz, frites, biscuits salés, bonbons, surgelés, oeufs, viande, poisson, glaces) Filets pour fruits et légumes Pellicules por aliments Boîtes pour aliments en poudre et aliments pour animaux Couvercles Cageots pour fruits et légumes Flacons pour détersif, savons, produits pour l'hygiène de la maison et de la personne, cosmétiques Boîtes pour serviettes humidifiées, cosmétiques, articles de bureau, détersif, bobines de pellicule photographique Pellicules pour emballage expansé	Déchets médicaux (seringues, sac pour le plasma, conteneurs de liquides physiologiques et hémodialyse) Bien permanent en plastique(appareils électroménagers, articles ménagers etc. Jouets Étuits de cd, musicassettes, vidéocassettes Plats, verres, couverts en plastique, canne d'irrigation Matériaux de construction Boîtes et sachets contenant colle, peintures et substance dissolvante Porte-vêtement Sacs, sacs à dos Cendriers, porte-crayons, etc. Bidons et corbeilles à déchet Chemises porte-documents Accessoires pour voiture Sacs pour matériaux de construction (chaux, béton etc.) Emballage sale

DÉCHETS ORGANIQUES ET D'ORIGINE VÉGÉTALE

À Novara l' ENLÈVEMENT DIVERSIFIÉ dans le quartier.....arrive à domicile **les bâtiments d'habitation de quatre ou plus de familles par numéro** devons mettre les déchets organiques avec fréquence bihebdomadaire (deux fois par semaine) dans les journées de dans un récipient de 10 l. qui doit être ménagés dans la maison et en suite vidé dans le bac roulant de propriété de 120/240 l., tandis que **les bâtiments d'habitation jusqu'à trois familles par numéro** devons mettre les déchets organiques dans un récipient de 10 l. et en suite vidé dans un autre de 25 l. qu'il faut placer en bordure de chaussée dans 6h00 du matin le jour de la collecte. Dans les récipients fournis par ASSA il faut introduire en sachets biodégradable en mater bi, sachets en papier ou feuilles de journal:

OUI
Peaux et déchets de fruit et légumes Marc de café Laitages Résidus de viande ou poisson (compris petits os ou arêtes) Coques d'oeuf Aliments avariés Bouquets de fleurs fanés (réduits en miettes) Plantes mises en pot (réduits en miettes) Feuilles, terreau et mauvaises herbes Cendre seulement de bois Sachets en papier Mouchoirs en papier Papier buvard de cuisine

VERRE – ALUMINIUM – TÔLE ÉTAMÉE

À Novara l' ENLÈVEMENT DIVERSIFIÉ dans le quartier.....arrive à domicile avec fréquence bimensuelle (une fois chaque 15 jours) dans les journées de..... **les bâtiments d'habitation de quatre ou plus de familles par numéro** devons mettre les déchets en verre – aluminium – tôle étamée dans un bac roulant de 360lt, tandis que **les bâtiments d'habitation jusqu'à trois familles par numéro** devons mettre les déchets en verre – aluminium – tôle étamée dans les récipients pour la collecte multimatériale en forme de cloche répartis dans les différents quartiers de la ville. Dans les récipients il faut introduire:

OUI	NON
Tous les récipients en verre même de différentes couleurs Aluminium: casseroles, spray, boîtes de conserve, aluminium, couvertures du yogourt, bacs en aluminium multifonctions, petites boîtes d'aliments pour animaux, boîtes-boissons	Verres en cristal, miroirs, verres décorés, pare-brises, céramique, porcelaine, vitrocéramique

DÉCHETS À RISQUE

PILES DÉCHARGÉES: il faut les déposer dans les récipients placés chez les supermarchés et les magasins d'électrodomestiques

DÉCHETS MÉDICAUX: il faut les déposer dans les récipients placés chez les officines pharmaceutiques, les cabinets de consultations publiques et privés, et les séparer, si possible, des leurs emballages

RÉFRIGÉRATEURS: il faut les déposer chez l'aire écologique située 2/A, Via Sforzesca pendant les jours et l'horaire de travail

BATTERIES: il faut les déposer chez le revendeur ou chez l'aire écologique située 2/A, Via Sforzesca pendant les jours et l'horaire de travail

DÉCHETS NON RECYCLABLES

À Novara l' ENLÈVEMENT DIVERSIFIÉ dans le quartier.....arrive à domicile avec fréquence hebdomadaire (une fois par semaine) dans la journée de
les bâtiments d'habitation de quatre ou plus de familles par numéro devons mettre les déchets non recyclables dans un bac roulant de capacité 360/1100lt, tandis que **les bâtiments d'habitation jusqu'à trois familles par numéro** devons mettre les déchets non recyclables dans sacs qu'il faut placer en pendant les jours et l'horaire de travail

ES

DÉCHETS NON RECYCLABLES

.....arrive à domicile
e de
éro devons mettre les déchets non
les bâtiments d'habitation jusqu'à
bles dans sacs qu'il faut placer en
échets qui n'appartiennent pas aux

À Novara l' ENLÈVEMENT DIVERSIFIÉ dans le quartier.....
avec fréquence hebdomadaire (une fois par semaine) dans la journée
les bâtiments d'habitation de quatre ou plus de familles par num
recyclables dans un bac roulant de capacité 360/1100lt, tandis que
trois familles par numéro devons mettre les déchets non recycla
bordure de chaussée dans 6h00 du matin le jour de la collecte.
Dans les récipients fournis par ASSA il faut introduire tous les dé
susmentionnées catégories

AIRE ÉCOLOGIQUE “ECOPUNTO”

- SERVICES GRATUITS -

L'aire écologique située 2/A, Via Sforzesca est ouverte au publique **de 9.00 à 17.00 heures de lundi à samedi** et chaque habitant peut déposer gratuitement tous les matériaux compris dans la liste suivante:

- Meubles en bois et cageots
- Déchets d'origine végétale, fauchées, émondes
- Feuilles de verre, bouteilles, boîtes-boissons et tôle étamée
- Ferrailles encombrants
- Papier et carton
- Emballages en plastique et cageots
- Matériaux encombrants recyclable et non
- Piles, batteries, néons, médicaments, cartouches et toner, bidons avec résidus de vernis
- Huiles minérales
- Huiles végétales ménagères
- Vêtements, maroquineries, haillons

Il est absolument interdit aux Affaires de déposer les déchets de leur activité